



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2015

### Dépenses de personnel des collectivités locales : L'APVF dénonce des propos démagogiques et des demandes contradictoires

A la suite de la publication du rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques locales, l'Association des Petites Villes de France, que préside Olivier Dussopt, Député de l'Ardèche et Maire d'Annonay, fait le constat que les débats sur les dépenses de personnel sont toujours à charge et se traduisent par un dénigrement de l'action des élus locaux et des personnels territoriaux, alors même que les collectivités locales sont plus que jamais sollicitées dans la mise en œuvre de politique nationale impliquant des dépenses de fonctionnement et de personnel.

Certes, la Cour des comptes mentionne une augmentation des dépenses de personnels de 4% en 2014. Cependant, comme l'indique la Cour, l'APVF souligne que 42% de ces augmentations sont dues aux mesures nationales (soit 1 milliard d'euros).

Plus précisément, depuis 2013, les effectifs du bloc communal progressent de +38 600 mais avec une augmentation forte des emplois aidés (cf. contrats d'avenir) de +22 200, soit +44% par rapport à 2012, ce qui répondait à une demande pressante du Gouvernement. Le reste à charge de la réforme des rythmes scolaires pour les communes est estimé entre 30% et 50%. La hausse de taux des cotisations employeurs (CNRACL) a généré un surcoût pour les collectivités de 390M€, et la revalorisation des rémunérations des agents de catégorie C et B (soit environ 70% des personnels communaux), un surcoût de 412M€. Ces deux mesures expliquent 1.4 point de croissance de la masse salariale entre 2013 et 2014, soit plus du tiers de la croissance totale.

De plus, l'APVF rappelle que de nombreuses collectivités locales ont déjà engagé des mesures importantes de réduction de leurs dépenses de personnel avec des plans de non renouvellement des départs en retraite, de non remplacement des congés, de suppression des postes de vacataires et de saisonniers, de lutte contre l'absentéisme, de fermeture partielle de services, mais qu'au même moment les politiques nationales comme les rythmes scolaires ou les emplois d'avenir les contraignent bien souvent à embaucher de nouveaux agents.

De surcroît, face à contexte économique et sociale, l'APVF insiste sur le rôle d'amortisseur que joue les collectivités locales. Ce rôle a été salué unanimement au plus fort de la crise économique, mais est malheureusement bien vite oublié lorsqu'il est question de débats, parfois démagogiques, abordés trop souvent de façon peu responsable lorsqu'il est question des personnels territoriaux.

#### Contact Presse

André ROBERT, Délégué général – 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

Laurence TARTOUR, Conseillère finances – [ltartour@apvf.asso.fr](mailto:ltartour@apvf.asso.fr)

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)